

Info-municipal - Juin 2022



Journée de l'arbre 21 mai 2022



Des élus, des bénévoles et des employés municipaux ont mis la main à la pâte pour offrir à la population une belle avant-midi à l'extérieur.



- ◇ **900 arbres** ont été donnés aux citoyens par notre équipe de distribution
- ◇ Environ 10 tonnes de compost en provenance de l'éco-centre ont trouvé preneur
- ◇ Plusieurs cartes de membres pour l'association des Eaux et Berges ont été vendues!



HUSQUAU PINACLE

Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude





Nouvelles Service Incendie



RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

Avis à tous les **résidents âgés de plus de 21 ans** intéressés à joindre la brigade des pompiers de Saint-Claude !

Voici l'occasion de vivre une nouvelle expérience. Vous n'avez qu'à présenter une demande écrite auprès du directeur incendie, Jean Labrecque, en y spécifiant vos coordonnées ainsi que vos motivations à faire partie de la brigade des pompiers de Saint-Claude. Vous devez être prêt à suivre de la formation concernant l'incendie et formation de permis de conduire pour obtenir la classe de conduite 4A (véhicule d'urgence)



Pour plus d'informations : 819-845-7795 poste 5
Jean Labrecque, Directeur service incendie

Date de ramonage pour l'année 2022 :

De mai à septembre 2022

Veillez prendre note qu'on a plus besoin de signature sur place pour le ramonage. Un certificat vous sera délivré.

Les résidents qui désirent un rendez-vous pour faire l'intérieur, veuillez nous contacter.

Prendre note :

Le frais de ramonage est assumé par la municipalité sur les bâtiments principaux. Si la trappe de récupération est située à l'intérieur, c'est au propriétaire à ramasser la suie. Voici les tarifs à vos frais si vous désirez que le ramoneur le fasse.

Service de nettoyage complet intérieur

Nettoyage des tuyaux à fumée, si faut enlever le tuyau après le poêle	30.00\$ avant taxe
Vidanger la suie à l'intérieur	24.00\$ avant taxe
Sortir la balayeuse pour nettoyer	36.00\$ avant taxe
Hors saison	121.20\$ avant taxe par conduit



Jacques Gosselin
Ramonage Hébert
98 Rue Filion, Asbestos (Québec) J1T 1B6
Tél : 819-260-1542 Courriel : ramonagehebert@gmail.com



Nouvelles Service Incendie



PERMIS DE FEU EN PLEIN AIR

N'oubliez pas qu'à partir du 1 avril et ce jusqu'au 15 novembre, vous devez demander un permis (sans frais) pour faire un feu à l'extérieur. Un garde-feu s'assurera de la faisabilité du feu selon les vents et l'indice de la SOPFEU, se présentera afin de valider l'emplacement et vous remettra votre permis selon les conditions!

Notez **qu'un feu sans permis peut engendrer des frais** reliés aux déplacements de la brigade du service incendie et **une amende**.

Veillez contacter un des garde-feu : Yannik Scrosati (819) 446-5943
David St-Pierre (819) 345-2853

Directeur incendie M. Jean Labrecque (819) 845-7795 poste 5



Prévention incendie

Nous confirmons que notre municipalité a mandaté le **Groupe GPI** pour effectuer les visites de prévention et d'inspection contre les incendies sur notre territoire. Des préventionnistes en uniforme et clairement identifiés à **Groupe GPI** visiteront l'ensemble des propriétés dans les prochaines semaines. Chaque préventionniste aura en sa possession une lettre attestant le mandat du **Groupe GPI** pour effectuer les visites de prévention. Toutes les informations et photos prises lors des visites de prévention sont confidentielles et seront utilisées strictement pour le service d'incendie.



Les préventionnistes accorderont une attention particulière aux éléments suivants :

avertisseurs de fumée (minimum d'un (1) par étage)

la présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone lors de l'utilisation d'appareils de combustion

la conformité de vos installations de chauffage incluant les cheminées

Vous pouvez consulter la réglementation, disponible à l'hôtel de ville ou sur le site internet de la municipalité, au

www.st-claude.ca

N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre information sur la prévention et la sécurité incendie.

Bien à vous, Jean Labrecque, Directeur Service de sécurité incendie de Saint-Claude

Nouvelles municipales

Liste des produits et services

La municipalité travail à mettre à jour la liste des produits et services offerts sur son territoire.

Si vous avez ouvert un commerce ou autres services et que vous désirez être annoncés dans la liste sur le site internet de la municipalité, faites-vous connaître.

Vous pouvez aussi consulter la liste pour valider vos informations : www.municipalite.st-claude.ca

Nous devons savoir :

vos coordonnées, le nom, l'adresse, le téléphone et le service ou les produits offerts.

Appelez-nous pour nous transmettre l'information 819 845-7795 poste 3 ou écrivez-nous au courriel : loisirs@st-claude.ca, il nous fera plaisir de vous ajouter.

PROJET DISQUE GOLF EN COLLABORATION DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME DU SOURIRE :

Félix Antoine Payette, agent de réadaptation et le professeur, David Tremblay, de l'école Notre-Dame du Sourire, ont soumis un projet de Disque Golf à Saint-Claude sur le terrain de l'école et des environs au cœur du village;

Un montant financier a été soumis en date du 4 avril dernier et une demande de bonification de l'aide financière. Étant un projet rassembleur, tant pour l'école, les citoyens de la municipalité de Saint-Claude et la communauté de Disque Golf du Québec, ce sport favorise le sentiment d'appartenance à la municipalité.

Dans le but de poursuivre des actions du plan de développement, le conseil accepte de participer conjointement avec l'école à l'élaboration du parcours « Disque Golf », d'augmenter la contribution à un montant de +/- 5 100\$ et d'utiliser une portion de la subvention « Estrie, on bouge » reçue.

Avantages pour la municipalité

- Nouvelle activité pour les citoyens de Saint-Claude et les environs
- Nouvelle offre touristique
- Avoir une population active
- Permettre aux jeunes de se rassembler dans un contexte organisé
- Rétention des jeunes
- Se démarquer



CONSTRUCTION D'UN LOCAL ABRI PATINOIRE

L'auto-construction pour un abri à la patinoire extérieure sera réalisée en 2022 afin de remplacer la roulotte de chantier utilisée depuis plusieurs années.

Le projet est estimé à +/- 80 000\$.

Les travaux seront financés par la subvention du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux, PRABAM (enveloppe budgétaire de 100 170\$).

PROJET DE DÉVELOPPEMENT – COMITÉ PROVISOIRE - POUR LA FORMATION D'UNE COOPÉRATIVE – immeuble du 567, rang 7

Dans le but de poursuivre des actions du plan de développement, le conseil municipal désire évaluer les possibilités de développement pour l'ancienne bâtisse de la caisse populaire au 567, rang 7.

La Coopérative de développement régional du Québec est un organisme qui offre un service sur mesure puisque que toutes les coops sont différentes.

Un comité provisoire de trois personnes est formé pour commencer le processus avec la Coopérative CDRQ.

1 citoyenne Claudia Leblanc
2 élus Nicole Caron et Étienne Hudon-Gagnon.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2022-2027

La Coopérative de travail Niska, Madame Isabelle **Mercieca**, conseillère en développement, a été mandaté à l'élaboration du plan de développement de la municipalité de Saint-Claude.

Les 3 orientations du plan de développement sont :

- ♦ **DÉVELOPPEMENT SOCIAL : attirer et retenir des jeunes, des familles et des aînés**
- ♦ **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : soutenir et développer l'entrepreneuriat**
- ♦ **PROTÉGER, PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES MILIEUX NATURELS ET LE LAC BOISSONNEAULT**

La vision de l'avenir de la municipalité

Saint-Claude, c'est la tranquillité et les grands espaces, en respect du territoire et des milieux naturels, le lac Boissonneault.

Les familles y vivent en harmonie, dans une communauté dynamique et chaleureuse.

Nouvelles municipales

ENGAGEMENT POUR L'ENTRETIEN ET LA TAILLE PLATE-BANDE - HÔTEL DE VILLE, POINTE MARCHAND - ARROSAGE DE FLEURS EN POT, ENGRAIS ET ENTRETIEN

A la suite du succès et des commentaires positifs pour l'installation de jardinières et fleurs en pot sur le territoire. Le conseil désire poursuivre l'embellissement de la municipalité ;

Ces dernières nécessitent un entretien fréquent et doivent être arrosées régulièrement ;

Le conseil octroie le mandat à Monsieur Gilles Maurice afin de procéder aux travaux d'entretien horticole et d'aménagement paysager aux différents emplacements municipaux et de procéder à l'arrosage des fleurs de juin au début octobre au montant de 18 980\$.

TRAVAUX DE VOIRIE (TECQ 2019-2023) PAVAGE DES RUES LACASSE, LUSSIER ET ROY

La municipalité a fait un appel d'offres sur SEAO et journal L'Étincelle pour des travaux de **pavage des rues Lacasse, Lussier et Roy** durant l'année 2022.

Deux soumissions ont été reçues pour le projet

Compagnie	Coût incluant taxes
Pavage 360 Inc.	211 416,69\$
Sintra Inc.	163 220,01\$

Les soumissions ont été analysées par Madame Émilie Lambert, ingénieure pour WSP et elles sont jugées conformes. Elle recommande d'accepter la plus basse soumission.

Le contrat est alloué à Sintra Inc.

Les travaux seront financés à même le budget 2022 et une partie de la subvention de la TECQ 2019-2023 (132 000\$).

Les travaux débuteront autour du 8 juin 2022.

ANNULATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'ENTREPÔT A MACHINERIE

La municipalité a fait un appel d'offres sur SEAO et journal L'Étincelle pour des travaux de construction d'un entrepôt à machinerie et une seule soumission a été reçue pour le projet.

Compagnies	Prix
Construction Alain Morin inc.	625 172,80\$ Plus taxes

Une rencontre a eu lieu avec l'entrepreneur pour discuter et pour revoir le coût de construction qui est supérieur de façon significative à l'estimation produite par l'ingénieur au dossier, Christian Tremblay, de la firme d'ingénieur DCT Consultants, le conseil n'accepte pas la soumission reçue et révisée.

Le projet de construction n'aura pas lieu.

RÈGLEMENT NO 2022-333 FIXANT UN TARIF POUR LES DÉPLACEMENTS

Lors de la séance du conseil du mois de mai dernier, le conseiller Yves Gagnon donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente le **règlement no 2022-333 fixant un tarif pour les déplacements dans le cadre des fonctions municipales**

Le tarif passera à 0,60\$ du kilomètre.

TRAVAUX MITOYENS DE RECHARGEMENT

Des travaux mitoyens de rechargement ont été réalisés au Rang 5 avec la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor et au Rang 9 avec municipalité de Val-Joli.

Le montant budgétaire pour les travaux s'élève à 20 000\$ pour chacun des endroits et sera payé à parts égales par chacune des municipalités (Rang 5 Saint-Claude et Saint-Georges-de-Windsor, Rang 9 Saint-Claude et Val-Joli) ;

SCELLEMENT DE FISSURES

Il a lieu de faire réparer les fissures de différents chemins afin de préserver le pavage de ces derniers. Les services de Scellement de Fissures Sevigny sont retenus pour un budget de +/- 8 000\$ pour les portions en pavage des chemins suivants : Route de l'église section Saint-Claude, Rang 8, chemins Saint-Pierre, Boissonneault et Hamel et ce en fonction du budget alloué.

Nouvelles municipales

AVIS AUX RÉSIDENTS et AUX USAGERS DES RUES

Travaux de réfection des rues Roy, Lussier et Lacasse.



À partir du **8 JUIN 2022**, nous réaliserons des travaux de réfection de la chaussée et des bordures.

Pour ce faire, ces rues seront fermées durant quelques jours. Nous nous assurerons dans la mesure du possible des accès aux diverses entrées de domiciles ou de commerces à l'aide de montées temporaires en gravier et de signaleurs sur place.

Selon la température et les conditions de chantier rencontrées, nous prévoyons des travaux d'une durée d'environ **2 semaines**.

Nous sommes conscients que ces travaux vous occasionneront certains inconvénients. Cependant, nos équipes de travail feront de leur mieux pour en minimiser les effets.

Merci de votre collaboration.

[Pour signaler un bris, ou demande de renseignement : directrice@st-claude.ca](mailto:directrice@st-claude.ca)

819 845-7795 poste 1 pour la direction et poste 4 pour la voirie

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Jimmy Vachon : Chargé de projets Sintra Inc : 819-578-3730

ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE « mise à jour »

Le conseil municipal de Saint-Claude désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres et désire se conformer à la réglementation en vigueur.

Le plan de sécurité civile de Saint-Claude a été rédigé en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile*.

Le plan de sécurité civile, mis à jour de la municipalité de Saint-Claude a été adopté au conseil de mai 2022

TRACAGE DE LIGNE

Il a lieu de refaire les lignes des chemins pavés et le marquage de chaussée (ralentissez). Le conseil a octroyé le contrat à la compagnie Marquage Traçage Québec pour effectuer des travaux de marquage des secteurs concernés, le Rang 7, Rang 8, chemin Grande-Ligne, chemin St-Pierre.

LOCATION PELLE

Des travaux d'excavation et de drainage sont prévus pour l'été 2022 dans différents secteurs. Les services de pelle mécanique pour +/- 100 heures sont retenus.

DÉBROUSSAILLAGE

Des branches et/ou des petits arbres doivent être coupés le long de certains chemins. Le conseil a engagé les Débroussaillieurs GSL Inc. pour couper les branches pour +/- 24 heures.

DEMANDE DE SUBVENTION AIDE FINANCIÈRE A LA VOIRIE LOCALE

La municipalité a fait une demande d'aide financière pour le réseau routier auprès du député, André Béchard.

Si l'aide financière est accordée, les travaux à réaliser dans le cadre de ce programme se décrivent comme suit :

Amélioration et rechargement de la chaussée des chemins suivants :

Portion du Rang 6 (entre Grande-Ligne et Route de l'église)

Portion de la Route de l'église (entre Rang 7 et Rang 8)

COMMISSION MUNICIPALE : AUDITS DE CONFORMITÉ – RAPPORTS FINANCIERS

Le 14 mars 2022, la commission municipale a transmis les versions définitives des rapports d'audit de conformité portant respectivement les rapports financiers de 2016 à 2020.

La municipalité de Saint-Claude a répondu aux critères exigés avec succès. Les états financiers et les procédures ont tous été suivis de façon conforme.

ACQUISITION GÉNÉRATRICE POUR HÔTEL DE VILLE ET BRANCHEMENT REQUIS – AMÉLIORATION DU PAN DE SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité souhaite acquérir une génératrice afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, au centre de coordination (hôtel de ville) afin d'améliorer le plan de mesure d'urgence, l'achat d'une génératrice est prévu.

Chroniques de l'inspecteur

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION / RÉNOVATION

Dans le but de vous offrir un service efficace et rapide, vous devrez prendre un rendez-vous si vous désirez effectuer une demande de permis de construction ou rénovation. Nous avons mis à la disposition des citoyens un formulaire de demande de permis sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.municipalite.st-claude.ca>

Pour les citoyens qui n'ont pas accès à internet il nous fera plaisir de vous transmettre les formulaires par la poste ou encore, ils sont disponibles à l'hôtel de ville.

Veuillez prévoir que l'officier en bâtiment dispose d'un délai de trente jours (30) pour émettre ou refuser un permis de construction/rénovation à compter de la date de réception de tous les documents requis.



SÉCURITÉ DES PISCINES

La piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre, et d'au moins 1,4 m dans le cas d'une piscine démontable;

Toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement et toute terrasse adjacente doit être équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès;

Pour toute information supplémentaire ou pour une demande de permis de piscine, contactez l'officier en bâtiment.



Pénélope Houle
819-845-7795 poste 2
officier@st-claude.ca

Officier en bâtiment et en environnement



TACTIQUE ANTI-TIQUES

Enfance Lyme Québec

Pour éviter que les tiques te piquent, suis notre tactique



Voici les conseils de Willy en 7 étapes



1

porte des vêtements clairs

Des manches longues

Des pantalons insérés dans tes chaussettes

Chaussures fermées

À plusieurs reprises lors de tes activités, prends quelques secondes pour t'inspecter.

2



Utilise du répulsif

Demande à un adulte de t'appliquer du répulsif d'Icaridine à 20% (12 ans et moins) ou du Deet à 30% (12 ans et plus).

3



Évite les herbes hautes et les feuilles mortes

Les tiques peuvent s'y cacher. Reste dans les sentiers. Ne t'assoie pas directement sur le sol.

4



De retour à la maison

Vérifie partout sur ton corps et tes vêtements. Demande à un adulte d'inspecter les endroits inaccessibles de ton corps comme le dos et les cheveux. Prends une douche pour faire tomber les tiques qui ne sont pas attachées.

5



Si tu trouves une tique N'ESSAIE PAS de l'enlever.

Demande à un adulte de la retirer avec un tire-tique (disponible en pharmacie) et de désinfecter.

6



Consulte un médecin

Mets la tique dans un contenant hermétique et apporte-lui. Grâce aux analyses qu'il fera, il te donnera, au besoin, les médicaments nécessaires.

7



Surveille si une rougeur apparaît

dans la zone de la piqûre pendant les prochaines semaines.

Fais partie, toi aussi, de notre escouade **TACTIQUE ANTI-TIQUES.**

Il suffit d'en parler à tes amis et ta famille!



Enfance Lyme Québec

enfancelymequebec.ca

f t y YouTube

Nouvelles



Association des eaux et des berges du lac Boissonneault

Environnement - Sécurité aquatique - Pêche

Assemblée générale annuelle des membres

Veillez noter qu'il y aura assemblée générale des membres le samedi 18 juin 2022 à 10h au Centre Les Quatre Vents à St-Claude.

Heures d'ouverture à la Bibliothèque durant l'été

Veillez prendre note que pour la période estivale (St-Jean Baptiste à la Fête du Travail), la bibliothèque sera ouverte seulement les mardis soirs de 18h30 à 19h30, sauf pour les mardis des 2 semaines de vacances de la construction.

Elle sera réouverte les samedis à compter du 8 septembre.



Conseils de civisme - Vagues des bateaux.

Savez-vous que vous êtes responsable des vagues que produit votre bateau et que vous pourriez être poursuivie pour les dommages qu'elles auront causés aux quais ou aux bateaux qui y sont amarrés.

SVP à l'approche d'un quai ou lorsque vous naviguez près de la rive, ralentissez. Si vous jouez dans l'eau à remorquer un skieur ou un tube,

faites-le loin des résidences ou des installations côtières. Cela pourrait vous éviter des ennuis et des discussions houleuses avec vos voisins et amis, pensez aux rives.



Une nouvelle station de lavage de bateaux inaugurée au lac Boissonneault

Afin de préserver la qualité de l'eau du lac Boissonneault, l'Association des eaux et des berges du lac Boissonneault, en partenariat avec la municipalité de Saint-Claude, a piloté le projet d'implantation d'une station de lavage de bateaux. La station a été officiellement inaugurée le 29 mai 2022. La station sera opérée par un préposé au lavage et une patrouille nautique assurera le respect de la réglementation municipale applicable.

Adoption d'une réglementation

Suivant la volonté de protéger le lac Boissonneault, la municipalité de Saint-Claude a adopté le 4 avril 2022 le Règlement 2022-332 concernant la préservation du lac, les nuisances et visant à prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans le lac Boissonneault. Ce règlement prévoit l'émission de certificats de lavage et d'usager, lesquels seront accordés à la station de lavage.

Le lavage des bateaux pour protéger notre lac

Le lac Boissonneault n'est actuellement pas contaminé par les espèces exotiques envahissantes, mais celles-ci, notamment le myriophylle à épis, menacent de plus en plus de cours d'eau au Québec et se répandent rapidement. C'est donc d'un outil de protection de l'environnement dont se dote la communauté avec cette nouvelle station de lavage.

La station sera en opération 7 jours par semaine, du dimanche 29 mai au dimanche 9 octobre 2022 inclusivement selon un horaire de 8 heures par jour en basse saison et de 12 heures par jour en haute saison (du 24 juin au 5 septembre). La patrouille nautique sera également en fonction 7 jours par semaine, pendant toute la période d'ouverture de la station, selon un horaire variable.

L'association des eaux et berges du lac Boissonneault accueillera tous les visiteurs du plan d'eau en leur rappelant qu'il s'agit d'un milieu fragile, d'une grande beauté, qui mérite d'être conservé dès maintenant et pour les générations futures.

Pour plus d'information concernant la station de lavage de bateaux, vous pouvez communiquer avec l'Association des eaux et des berges du lac Boissonneault.

Téléphone : 819-905-7925

Courriel : aeb-lacboissonneault@gmail.com

RECUPERATION DE VETEMENT- L'ESTRIE MET SES CULOTTES

La municipalité, en collaboration avec Récupex, organise une collecte de vêtements



On récupère quoi au juste?

- ▶ Vêtements (chandails, pantalons, soutiens-gorge, t-shirts, robes, vestons, manteaux de fourrure/cuir/suède, etc.)
- ▶ Accessoires (ceintures, sacs à main de tout genre, foulards, tuques, mitaines, bijoux, etc.)
- ▶ Souliers et bottes ▶ Tissus, draps, couvertures, rideaux ▶ Articles de sport

Un conteneur est installé près de l'hôtel de ville, dans le stationnement 295, Rte de l'Église
Pour plus d'informations, Marie-Claire Michot, Récupex 819-820-1300.

RECUPERATION PEINTURE

Peinture, contenants de peintures vides

La municipalité a un contenant au garage municipal, 568, rue Gérard afin de permettre la récupération des peintures et contenants de peinture.

On demande aux citoyens de laisser leur contenant à côté du gros bac de métal à cet effet.



POUR RÉCUPÉRER MES PILES, C'EST À L'HÔTEL DE VILLE !

Vous n'avez plus aucune raison de jeter vos piles et téléphones cellulaires à la poubelle. En effet, il y a maintenant dans toutes les municipalités de la MRC du Val-Saint-François au moins un endroit où vous pouvez vous en débarrasser gratuitement : À VOTRE HÔTEL DE VILLE ou à votre bureau de poste de Saint-Claude.



Grâce à la participation de la municipalité, les citoyens ont ainsi un endroit à proximité de chez eux où apporter leurs piles et téléphones cellulaires afin qu'ils soient recyclés ou éliminés de

MÉMO postes téléphoniques :

Veillez noter que le bureau municipal est doté d'un système de répondeur téléphonique vous permettant d'avoir accès à chacun des volets municipaux.

Vous devez faire le numéro de téléphone 819 845-7795 et le bon poste.

Directrice générale :	poste 1
Officier de bâtiment :	poste 2
Loisir :	poste 3
Voirie :	poste 4
Service incendie :	poste 5
Toutes informations :	poste 0
Poste Canada :	poste 223

Il est important de diriger votre appel au bon endroit afin d'éviter les pertes de temps et que l'on puisse vous répondre efficacement !

Nouvelles

NOUVEAU SERVICE - ZONE NEUTRE A SAINT-CLAUDE

Depuis le 30 mai dernier, les citoyens de la municipalité bénéficient d'un espace plus sécuritaire pour réaliser l'échange de biens achetés en ligne (sur Kijiji ou Facebook Market, par exemple) ou encore, pour les parents séparés voulant s'y échanger la garde de leur(s) enfant(s) en toute neutralité.

L'organisation maintient ainsi fièrement son implication dans le maintien de la sécurité sur l'ensemble du territoire du Québec.

L'endroit est dans le stationnement de l'hôtel de ville au 295, route de l'église Saint-Claude.

Bien que l'endroit ne soit pas sous surveillance policière en tout temps, la présence de caméras permet néanmoins de revenir sur les événements survenus, au besoin.

C'est donc avec fierté que nous instaurons ce nouveau service à la disposition de notre population et souhaitons que les citoyens n'hésitent pas à l'utiliser afin de s'assurer que leurs échanges se déroulent le plus sécuritairement possible.

Espace réservé pour sécuriser vos échanges



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du programme pour l'année 2022 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2022. La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!

Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1



Produits et Services

T B SOLUTION ÉVÉNEMENTIELLE

Pour tout vos party cet été pensez à l'ambiance!
Nous avons tout le matériel nécessaire de
sonorisation et éclairage disponible sur la
location.

Pour les résidents de Saint-Claude un rabais de
15% s'applique*

*Selon la disponibilité du matériel

819.943.9187

info@tbse.ca



Les récoltes du grenier

Mini-marché dans le stationnement du
Camping des baies le samedi entre 9h et 12h
à partir du 18 juin.

Point de chute le mardi entre 16h et 17h30 au stationnement
de l'hôtel de ville à partir du 21 juin seulement pour la
récupération des produits pour ceux qui ont un abonnement.



Produits et services :

Ferme Sylvain Hamel / Veau Naturel

340, rang 6 E, St-Claude Tel: (819)845-3340 veau.naturel@gmail.com
Ferme Sylvain Hamel et Veau Naturel

Nous élevons nos veaux avec le plus grand soin. Ils sont aux pâturages 3 saisons, donc ils sont nourris à l'herbe et au lait de leur propre mère.

Nous administrons aucune hormone de croissance ainsi qu'aucun antibiotique. C'est pour cette raison que nous sommes **Veau Naturel**.

Le saviez-vous ? La Trousse 72h, c'est essentiel.

Les citoyens devraient s'assurer de connaître les consignes à suivre en cas d'urgence et disposer d'un niveau d'autonomie lui permettant de faire face au moins aux 72 premières heures d'un sinistre. Le saviez-vous ? 3 jours, ça passe vite, mais 72h, ça peut être long !

Il s'agit donc d'avoir des **articles essentiels qui permettront à vous et votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence**. Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux personnes sinistrées ou que pourrait prendre la municipalité à organiser des mesures d'intervention, ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.

Nous vous invitons fortement à vous doter d'une telle trousse.

Que mettre dans une trousse 72h ?

- Eau potable (deux litres par personne et par jour, pour au moins trois jours).
- Nourriture non périssable (pour au moins trois jours).
- Ouvre-boîte manuel.
- Radio à piles et piles de rechange.
- Lampe de poche et piles de rechange.
- Trousse de premiers secours: bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques.
- Articles pour la toilette: brosses à dents, serviettes, mouchoirs en papier, savon, papier hygiénique, sacs à ordures en plastique.
- Couvertures ou sacs de couchage.
- Argent.
- Jeu de clés pour la voiture et la maison.
- Sifflet (pour signaler votre présence aux secouristes).
- Bougies, briquet et allumettes.
- Couteau de poche multifonctionnel.
- Masques antipoussière (pour filtrer l'air contaminé).
- Photocopies de vos documents personnels importants: pièces d'identité, polices d'assurance, ordonnances pour les médicaments et les lunettes, liste des personnes à joindre en cas d'urgence.

Enfin, n'oubliez pas d'inclure des articles pour :

- La famille (médicaments, équipements médicaux, nourriture spéciale);
- Les enfants en bas âge (lait maternisé, couches jetables, biberons);
- Les animaux domestiques (nourriture, médicaments, accessoires).

L'Année du jardin 2022

Pour célébrer l'année du jardin 2022, un comité s'est retrouvé le samedi 14 mai pour aménager des plates-bandes sur le terrain de l'hôtel de ville et pour procéder à un échange de plantes et de vivaces



CANTINE TERRAIN DE BALLE

La municipalité est heureuse d'annoncer l'ouverture de la cantine durant la saison de balle. Elle sera ouverte les lundi, mardi et mercredi le soir

Pour tous le mois de juin, la cantine du terrain de baseball sera ouverte les mardis sur l'heure du dîner pour une période d'essai



OUVERTURE CANTINE CAMPING DES BAIES

La cantine du camping des Baies est maintenant ouverte à tous . Elle sera ouverte le vendredi à partir de 16h Elle sera ouverte le samedi et dimanche à partir de 11h 438-835-4462



Projection de film à l'extérieur

Venez profiter du beau temps en famille et entre amis!

QUAND: Vendredi 17 juin 2022, vers 20h45
(le film débute aussitôt qu'il fait noir!)

OÙ: Parc de l'Église (près du 295 route de l'Église)
Apportez vos chaises, doudous et grignotines!

En cas de pluie, le film sera diffusé au Centre Les Quatre Vents



Démarrage d'une coopérative alimentaire à St-Claude



C'est avec grand plaisir que nous sollicitons votre aide pour nous aider avec l'implantation d'une coopérative alimentaire à St-Claude. Ceci ne vous prendra que quelques minutes de votre temps mais est essentiel pour faire avancer le processus.

Nous sommes convaincus qu'il y a un désir à St-Claude d'instaurer **une coopérative alimentaire dans l'ancien bâtiment de la caisse populaire**. Une coopérative signifie que les citoyens intéressés à avoir des parts sociales pourront participer en versant un montant initial de plus ou moins 100\$. Par la suite, les membres pourront prendre part aux décisions qui concernent la coopérative. Par exemple, se verser une ristourne s'il y a des bénéfices. Vous serez donc en parti propriétaire. De plus, le sentiment d'appartenance sera plus grand.

Les buts initiaux de la coopérative sont d'offrir :

- Des articles de base comme du pain, du lait, des plats préparés, des fruits et légumes, de la viande et plus
- Un point de rencontre pour les citoyens style café/bistrot
- Une vitrine pour les artisans et producteurs de St-Claude et de la région

Vous comprendrez que le démarrage d'une coopérative est un long processus et que l'ouverture officiel ne sera probablement pas avant le **printemps 2023** mais nous travaillons fort à ouvrir le plus rapidement possible.

Ce sondage ne vous engage en rien. Vous pouvez le remplir en ligne (Vous pouvez trouver le lien sur le Facebook de la municipalité) ou retourner la dernière page du journal dans la boîte à l'extérieur de l'hôtel de ville. Vous pouvez aussi le prendre en photo et l'envoyer par texto (819-574-3227) ou par courriel (coopstclaud@gmail.com).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter

Au plaisir et merci de votre collaboration,
Votre comité provisoire
Claudia Leblanc, Etienne Hudon-Gagnon et Nicole Caron



**Implantation d'un dépanneur dans
l'ancien bâtiment de la caisse à St-Claude (567 rang 7)
Le but du projet est d'offrir des aliments et biens de bases au
cœur du village.**

Citoyen de St-Claude? **OUI NON**

Combien de personnes compte votre ménage? **1 2 3 4 5 ou plus**

Intéressé à devenir membre Coop? (Donne droit aux décisions liées à la Coop, possibilité de privilège/ristourne annuel. **OUI NON**

Prêt à déboursé combien pour la part sociale et donc pour devenir membre coop? (Ce montant payé une seule fois servira à l'achat de l'inventaire de base du dépanneur) : **0\$ 50\$ 100\$ 200\$**

Quel budget seriez-vous prêts à dépenser par semaine au dépanneur?
0\$ 1 à 10\$ 20\$ à 50\$ 50\$ à 100\$ plus que 100\$

Êtes-vous intéressé à vous impliquer? Si oui, à quel titre : Bénévole, fournisseur, membre du CA, soutien technique, autre

Quel produit aimeriez-vous trouver dans le dépanneur?

Merci!
Votre comité provisoire